

Paris, le 18 décembre 2008

### **L'AMF estime que la quasi-totalité de l'exposition des OPCVM français à l'affaire Madoff ne concerne pas le grand public**

L'AMF estime, à ce jour, à environ 500 millions d'euros l'exposition des OPCVM français ayant investi dans des OPCVM de droit irlandais et luxembourgeois touchés par l'affaire Madoff.

Si les conséquences pour ces investisseurs sont dommageables à titre individuel, ce montant total doit néanmoins être ramené à l'encours des OPCVM français qui s'élève à 1 400 milliards d'euros. Par ailleurs, une centaine de fonds français sont concernés sur les 11 000 OPCVM agréés.

#### **92 % de l'exposition se concentre sur des OPCVM qui n'ont pas été distribués au grand public :**

- 66 % du risque pèse sur des fonds destinés à une clientèle fortunée et
- 26 % sur des fonds distribués à des investisseurs institutionnels ou à une clientèle restreinte ;

#### **8 % du risque concerne des OPCVM distribués au grand public.**

L'AMF a demandé à toutes les sociétés de gestion dont les fonds sont concernés de prévenir sans délai leurs clients de façon individuelle et de diffuser également l'information sur leur site internet.

A ce jour, l'AMF rappelle qu'elle n'a pas identifié de fonds français directement touchés par l'affaire Madoff en ayant, par exemple, confié la conservation de leurs actifs à une société impliquée dans cette affaire.

L'AMF a mis en ligne sur son site internet une [liste de questions/réponses](#) pédagogiques à destination des investisseurs français.